



## **SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 FÉVRIER 2020**

### **COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION DU BUDGET COMMUNAL 2019**

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité le Compte Administratif communal 2019 et le Compte de Gestion 2019 du Receveur, ces comptes concordent.

Compte tenu des restes à réaliser d'un montant en dépenses de 494 799 €, le résultat de l'année 2019 présente un excédent global de 574 811,34 €.

### **COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION DU BUDGET ASSAINISSEMENT 2019**

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité le Compte Administratif de l'assainissement 2019 et le Compte de Gestion 2019 du Receveur, ces comptes étant identiques.

Compte tenu des restes à réaliser d'un montant en dépenses de 2 400 000 € et de recettes de 1 929 320 €, le résultat de l'année 2019 présente un excédent global de 1 080 660,37 €.

### **COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION DU BUDGET LOTISSEMENT 2019**

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité le Compte Administratif du Lotissement 2019 et le Compte de Gestion 2019 du Receveur, ces comptes étant identiques.

Le résultat global présente un déficit de 414 535, 42 € qui seront comblés par les prochaines ventes en cours.

### **PERSONNEL**

Suite au départ en retraite d'un agent technique, le Conseil Municipal décide supprimer un poste d'Adjoint Technique Territorial de 1<sup>ère</sup> classe et de créer un poste d'Adjoint Technique territorial de 2<sup>ème</sup> classe à compter du 1<sup>er</sup> avril 2020.

Le Conseil Municipal décide d'augmenter le montant annuel de l'IFSE (Indemnité de Fonctions, de Sujétions, et d'Expertises) de 4 500 € à 6 500 € pour le groupe G1, fonction d'Adjoint technique Encadrant.

## **LOCATION DU RESTAURANT L'EGRISELLES**

Le Conseil Municipal décide de louer le restaurant l'Egriselles dans des conditions similaires aux locations précédentes.

## **TRAVAUX**

Le Conseil Municipal décide de demander une subvention auprès de Monsieur le Préfet dans le cadre de la DETR pour les travaux de la toiture de l'église.

Le Conseil Municipal décide de demander une subvention auprès du Conseil Départemental dans le cadre des amendes de police pour la création d'un plateau ralentisseur rue de Laborde.

## **DIVERS**

Le Conseil municipal décide d'acheter un Kangoo électrique et de demander une subvention auprès du SDEY.

Le Conseil Municipal décide de valider le contrat avec les Sociétés EOLE Venoy- Beines et EOLE Courgis portant sur les opérations de visite hebdomadaire. Et Charge le Maire ou l'un de ses Adjoints de signer ce contrat.